

HETIS/LARIIS et CEMAFI INTERNATIONAL

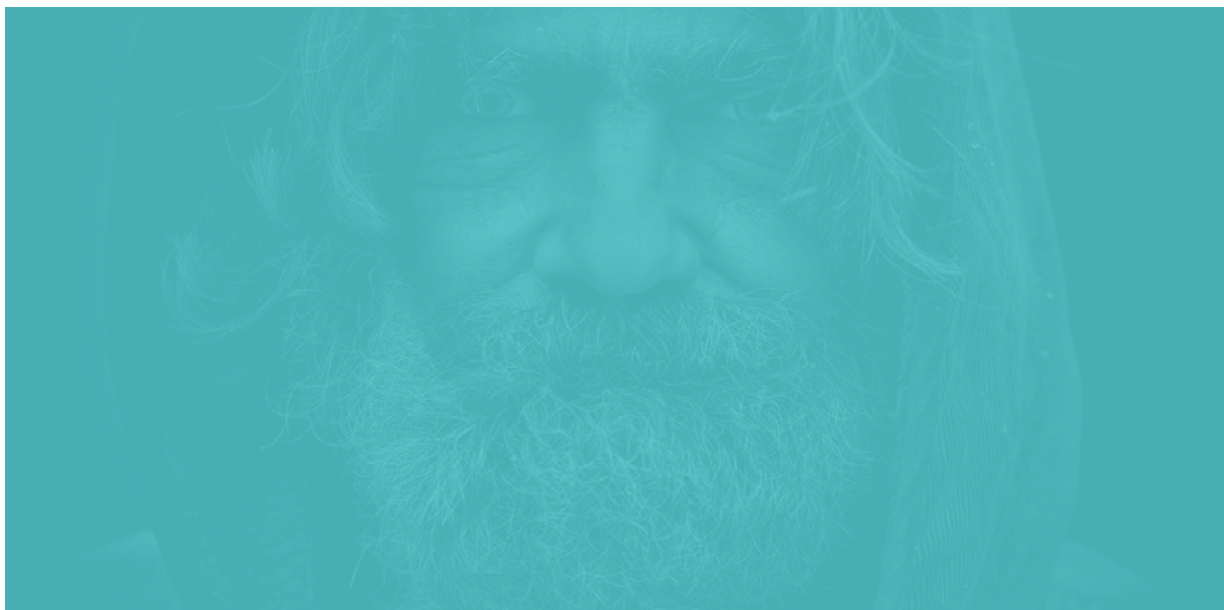
COLLOQUE PLURIDISCIPLINAIRE INTERNATIONAL

**“Pauvretés
multiples :
les défis
contemporains,
les Évolutions
constatées
et les Politiques
Émergentes.”**

Appel à communication

19 et 20 octobre 2022

Introduction



Présentation

«Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde», figure en tête de la liste (ODD1) des 17 objectifs du Développement Durable de l'agenda 2030. En adoptant cet agenda ambitieux et universel les gouvernements des pays développés tout comme des pays en développement se sont engagés à décliner ces différents objectifs en établissant des cadres nationaux, régionaux, supranationaux pour leur mise en œuvre et suivi. La stratégie Europe 2020 et plus récemment le Socle européen des droits sociaux reflètent cet engagement dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pourtant, les efforts déployés en vue de réduire la pauvreté sont fortement menacés par la pandémie du COVID19. Selon les dernières estimations de la Banque mondiale, la crise aurait fait basculer en 2020 près de 100 millions de personnes supplémentaires sous le seuil d'extrême pauvreté, fixé à 1,90 dollar (1,61 euro) par jour. La crise sanitaire a entravé les sorties de la pauvreté. Elle a accentué les privations multiples pesant sur les populations déjà fragilisées et provoqué l'émergence de nouvelles formes de pauvreté touchant de manière inattendue certaines catégories de la population.

Bien que les pays en développement soient les plus vulnérables, les pays développés n'en sont pas moins épargnés. L'augmentation des inégalités s'y est d'ailleurs traduite par une augmentation de la pauvreté relative.

La recrudescence de la pauvreté nous interpelle. La réalisation d'un développement socialement durable ne laissant personne de côté selon la ligne directrice de l'Agenda 2030 passe avant tout par la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle est une condition nécessaire pour la réalisation d'un développement socialement durable.

Il est donc nécessaire d'avoir une meilleure compréhension de sa nature et de son étendue. Définir la pauvreté n'est pas une tâche facile; son contenu normatif a des implications sur la nature et le type des interventions mises en œuvre pour y remédier.

La pauvreté apparaît dans des contextes historiques sociaux évolutifs nécessitant une réinterprétation constante de ce que signifie être pauvre. La pauvreté est multidimensionnelle, elle ne se réduit pas à une insuffisance de revenu mais se manifeste sous la forme: de privations multiples qui souvent se cumulent et interagissent :

- privations en termes d'accès à l'instruction, au logement, à un emploi décent, à la santé;
- de précarités énergétique, alimentaire, etc.;
- de vulnérabilités aux risques sociaux et environnementaux;
- etc.

Elle se traduit également de manière plus intangible et complexe par des carences qui minent la liberté de choix entre différents modes de vie, la capacité à faire valoir ses droits, le respect de soi, la dignité et la participation à la vie en société, etc. La pauvreté est aussi un phénomène ressenti par les personnes concernées minant leur équilibre psychologique et psychique. Ainsi, la liste de ses multiples visages est loin d'être exhaustive et certaines dimensions n'ont sans doute pas encore été identifiées.

La complexité de la pauvreté et ses multiples représentations interpelle les disciplines des sciences humaines et sociales mais aussi avant tout les personnes en situation de pauvreté et les acteurs engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Objectifs

Le présent colloque vise justement à faire resurgir la centralité, la complexité systémique et la polysémie de la pauvreté en révélant les formes de son articulation à des problèmes majeurs de société auxquels sont confrontés de manière intriquée tous les pays du Monde et qui concernent plus précisément :

- la société (les discriminations sous toutes leurs formes, les représentations sociales, l'organisation et l'action politique, le Droit, l'équité, la justice, l'illectronisme/la fracture numérique, les confrontations culturelles, ethniques et religieuses, les phénomènes migratoires, les politiques et les conflits hégémoniques, etc.),
- l'économie (les inégalités de revenus et de patrimoine, la (dé)croissance, le dumping social et fiscal, la concurrence internationale, les politiques macroéconomiques budgétaires et monétaires, l'Etat-Providence...),
- la santé (approche syndémique de la pandémie actuelle et des maladies en général...),
- l'environnement (le réchauffement climatique, la pollution, la transition énergétique...),
- la sécurité (les tensions internationales augmentent sensiblement les risques de confrontation. Les conflits et la pauvreté se renforcent mutuellement et aboutissent à des situations dramatiques intenses qui dépassent souvent les frontières),
- etc.

Enfin, l'action et l'intervention sociales proprement dites, à caractère publique et privée (Etat et collectivités territoriales, associations, ONG, intervenants sociaux, etc.), qui s'exercent sur le terrain au plus près des sujets concernés par la pauvreté et qui s'efforcent de prendre en compte l'ensemble de ces dimensions.

Pour aborder l'ensemble de ces sujets, le présent colloque entend s'appuyer sur le croisement des savoirs : celui théorique et empirique des disciplines académiques dans toute leur diversité et leur étendue, celui pratique et professionnel des différents acteurs publics et privés, professionnels, bénévoles, associatifs, et celui expérientiel des personnes en situation de pauvreté dans leurs irréductibles singularités et dans leur commune humanité.

Comité scientifique

- **Meriem ALAOUI** | Anthropologue, HETIS-LARIIS, Nice
- **Joao ANDRADE** | Economiste, Université de Coimbra, Portugal
- **Nicole ATTIA** | Economiste, Université Côte d'Azur/CEMAFI INTERNATIONAL
- **Valérie BERENGER** | Économiste, LEAD, Université de Toulon & associée GREDEG, Université Côte d'Azur
- **Claude BERTHOMIEU** | Economiste, Université Côte d'Azur/CEMAFI INTERNATIONAL
- **Nouri CHTOUROU** | Economiste, Université du SUD, SFAX, Tunisie
- **Adelaïde DUARTE** | Economiste, Université de Coimbra, Portugal
- **Pierre DELLAMONICA** | Médecin-infectiologue, Université Côte d'Azur
- **Jean-Paul GUICHARD** | Economiste, Université Côte d'Azur/CEMAFI INTERNATIONAL
- **Nathalie HILMI** | Economiste, Centre Scientifique de Monaco
- **Aurélié KRZEMINSKI** | Psychologue social, HETIS-LARIIS, Chercheure associé au LAPCOS, Université Côte d'Azur
- **Albert MAROUANI** | Economiste, HETIS-LARIIS, GREDEG Université Côte d'Azur
- **Lahcen OULHAJ** | Economiste, Université de Rabat-Agdal, Maroc
- **Paul PHILIPPE** | Formateur-Chercheur en Intervention sociale, HETIS LARIIS, Nice
- **Philippe ROBERT** | Psychiatre, PU/PH Université Côte d'Azur/CHU Nice
- **Alain Safa** | Economiste, EDHEC / CEMAFI International
- **Pierre SALAMA** | Economiste, Université Sorbonne Paris Nord, France
- **Julien SCHEEPERS** | Sociologue, HETIS-LARIIS, Nice
- **Pascal STACCINI** | Médecin PU/PH, Université Côte d'Azur/CHU Nice
- **Jean-Claude VEREZ** | Economiste, Université d'Artois
- **Céline VERGUET** | Anthropologue, HETIS/LARIIS, Nice

Inscriptions

Comité d'organisation HETIS/LARIIS/CEMAFI INTERNATIONAL

Meriem ALAOUI, Philippe FOFANA, Aurélie KRZEMINSKI, Paul PHILLIPE, Alain SAFA, Julien SCHEEPERS, Céline VERGUET.

Calendrier

Les propositions de communication (en français ou/et en anglais) doivent être adressées par courrier électronique avant le 15 mai 2022 à **colloque.pauvrete@hetis.fr**

15 mai 2022	Propositions de communication
30 mai 2022	Date de sélection
15 août 2022	Date envoi de la communication finale
15 sept. 2022	Date limite des inscriptions
19 et 20 Oct. 2022	Dates et lieu du colloque Campus "HETIS" NICE, 6 Rue Chanoine Rance-Bourrey, 06100 Nice.

Inscriptions

Les inscriptions se feront en ligne sur le site de Hétis: **<https://hetis.fr/>**

Gratuité pour les étudiants et les intervenants sociaux.

Frais d'inscription : 100 €

Frais pris en charge par les organisateurs: petits déjeuners, pauses café, repas, documentation papier, à l'exclusion des frais de séjour (hébergement et déplacements) qui restent à la charge des participants.

Modalités de réponse à l'appel à communication

L'appel à communication est ouvert à des chercheurs, des universitaires, des membres d'institutions de formation des travailleurs sociaux, des professionnels du secteur du social et du médico-social, des associations de personnes accompagnées...

Les propositions doivent être envoyées au plus tard le 15 mai 2022 et la communication finale, si la proposition est retenue par le comité scientifique, le 15 août 2022.

Les propositions de communication doivent comprendre :

- Un titre concis et informatif.
- Les noms et prénoms des auteurs, leur statut professionnel, leur(s) affiliation(s) (Centre de recherche / Institution / Association), leur adresse postale et leur adresse électronique.
- une présentation de 10 à 15 lignes du contenu de la communication

La communication finale doit comprendre:

- le titre de la communication
- Les noms et prénoms du ou des auteur(e)s et leur affiliation
- Un court résumé (200 mots maximum)
- Des mots clés (5 maximum).

2 formats sont possibles :

Communication classique : 15 à 20 pages maximum, Times New Roman 12, interligne 1,5 et marges 2,5 sans compter la page de titre, les coordonnées du ou des auteurs, les références bibliographiques et les annexes, présentant une recherche à caractère théorique et/ou empirique, ou encore des savoirs professionnels de terrain et/ou des "savoirs expérientiels" de personnes en situation de pauvreté. L'article doit faire apparaître clairement les éléments suivants : introduction et objectifs, problématique de recherche, cadre conceptuel, méthode, résultats, éléments de discussion tant sur le plan théorique que sur des questions de politique publique et/ou d'intervention sociale et managériales, limites et pistes de recherche, références, annexes.

Communication sur une recherche en cours : 5 à 10 pages maximum, Times New Roman 12, interligne 1,5 et marges 2,5 sans compter la page de titre, les coordonnées du ou des auteurs, les références bibliographiques et les annexes, présentant la recherche en cours. Les questions peuvent être formulées clairement à la fin du document afin d'être discutées lors de la présentation.

Valorisation des contributions.

Les meilleurs articles présentés ou proposés seront retenus pour publication:

- d'une part, sous forme de **numéros spéciaux** d'une **revue du travail social** (à déterminer) et d'autre part des **"Cahiers du LARIIS"**;
- d'autre part, sous forme d'un **ouvrage collectif** didactique accessible à tout public.



HÉTIS

Haute école du travail
et de l'intervention sociale

Haute Ecole du Travail et de l'Intervention Sociale
6 Rue Chanoine Rance Bourrey 06105 Nice

04 92 07 77 97

[f](#) [t](#) [in](#) [@](#) [@hetis](#)
www.hetis.fr